

MARCHÉ N° 08-61 BASSIN D'ORAGE

ANALYSE DES OFFRES

Une consultation est lancée le 24/04/2008 sur le BOAMP pour la mise en concurrence de travaux. Les dossiers devaient être déposés le 26/05 soit un mois pour préparer l'étude et effectuer une visite préalable.

Ce marché à procédure adapté est à lot unique. La procédure utilisée interdit le dépassement du seuil de 133.000 euros sur la totalité des prestations découpées ou non.

Retraits

56 dossiers ont été retirés dont certains par des acheteurs intéressés et des partenaires (Ectare). La plupart des retraits ont été effectués en 2 fois soit globalement 28 moins 6 non fournisseurs = 22 candidats. La publicité large qui a été effectuée grâce à un nouvel outil de diffusion (Mapa Online du moniteur) et la recherche de fournisseur par le service achats (8 référencés) a permis d'arriver à un résultat intéressant.

Dépôts

19 dossiers ont été déposés. Mais 1 hors marché (Efficacité retrait/dépôts = 86%)

16 au format papier (89%)

3 au format électronique dont 1 correspondant à une autre consultation soit 2 (11%)

aucun dossier déposé en retard

Candidats recevables :

19 – 1 hors marché = 18.

Le cahier des charges prévoyait une visite préalable facultative, la remise d'un dossier de candidature et d'une offre initiale sur la base desquels certaines entreprises seront convoquées pour négocier (minimum 3, maximum 5).

L'analyse des candidatures et offres qui suit est composée d'un tableau récapitulatif et d'une synthèse le commentant.

Le marché s'adresse aux entreprises de TP pour l'essentiel. Celles-ci répondent principalement par « habitude ». L'annonce libellée avis à candidature n'a pas été lue jusqu'au bout par beaucoup puisqu'il était dit qu'il s'agissait d'une procédure adaptée (-133.000 pour l'état) et en conception réalisation. Ainsi le service achat a reçu pour l'essentiel des candidatures sans offres 9/18 (50%) les candidats ont été immédiatement relancés. Seuls 2 ont présenté une offre en suivant. Certaines offres sont supérieures à 133.000 € HT 4 sur les 7 valables.

L'ajustement du calcul des points par critères avant la publication a engendré une erreur. Les critères totalisant 70 pts alors que le règlement citait une notation sur 100.

La notation des critères sera conforme à celle inscrite mais la note finale sur 70 sera rapportée à 100.

CANDIDATURE :

Références présentées (10pts): Tous les candidats sont recevables au titre des références. D'anciennes habitudes de l'achat public éliminaient dès la référence (interdit) ce qui conduit les entreprises à les multiplier même si elles n'ont rien à voir avec le sujet en cours (exemple 3cm de références pour 0 bassin de rétention) Les entreprises obtiennent toutes 4 pts car leurs références sont suffisamment détaillées. Pour les références similaires les conditions sont plus floues car la grande majorité l'ont fait après CCTP et Moe en lot multiples. Ce qui n'est pas le cas concernant l'ENVT. Aucune trace de conception/réalisation.

Capacité du candidat (10pts): pour ce critère ce sont les qualifications et expériences des intervenants démontrées par des CV. Une diminution est effectuée dès lors que l'intervenant ne relève pas du domaine précis, de plus, le calcul ne concerne que les personnes qui auront à charge le dossier (élément à affiner lors des négociations car tous les candidats ne l'ont pas précisé). La fourchette des personnes qualifiées mises à disposition dépend souvent de l'importance du bureau d'étude associé et de sa spécialisation. Les moyens matériels de chaque candidat est largement supérieur aux besoins de l'ENVT.

Au seul stade de la candidature, tous les candidats retenus dépassent 10/20, 2 dépassent 15/20.

OFFRE

Délais (20pts): certains dossiers présentent des incohérences entre la présentation du projet, le planning détaillé et les éléments de l'acte d'engagement. Ceci est lié à la prise en compte ou non des périodes de validation ENVT mais n'explique pas tout. Le jugement est fait sur la durée moyenne signifiée dans le dossier. La fourchette varie entre 7 et 12 semaines et reste proportionnelle aux nombres d'intervenants Bureau d'étude.

Prix (20pts): les écarts vont du simple au triple. Aucune offre anormalement basse mais on peut noter 3 groupes de prix (bas, moyen, haut). La moyenne des offres des 7 candidats est de 153.473 € HT. Soit le double de l'offre la plus économique.

Dématérialisation (10pts): 3 candidats ont choisis de dématérialiser la procédure. Compte tenu d'une erreur d'interprétation de la procédure et des difficultés rencontrées par les entreprises sur le portail un candidat n'a pu dématérialiser son offre et nous l'a fait savoir. Il est tout de même sélectionné sans la bonification des 10pts.

Au seul stade de l'offre 6 entreprises sur 7 obtiennent plus de 25pts/50 4 dépassent les 30pts.

EN CONCLUSION

Les notes totales (/100) obtenues par les candidats s'étalent de 32 à 76. Le service achat propose de ne pas retenir le candidat ayant la note de 32/100 et retenir les candidats ayant obtenu une note supérieure à 63.

Cela donne 4 candidats sélectionnés en vue de la négociation dont 3 proposent une fourchette de prix très en dessous de la moyenne. Ils sont de ceux qui ont obtenus les meilleures notes à la candidature, proposent de consacrer le plus de personnes disposant des meilleures qualifications et expériences. Les 4 candidats proposent un délai cohérent entre 7 et 9. Sur les 4 candidats aucun n'a choisi la voie dématérialisée mais aurait été retenu sans cela.

C. Justaut
Service Achats

Candidat N°1

Sélection

La société présente des références de prestations et des qualifications qu'elle complète avec son bureau d'étude. Elle propose un délai court et un prix 20% moins cher que la moyenne. Une variante est proposée est un planning très détaillé avec l'engagement des matériels et personnes chargées de la réalisation. Prise en compte des réseaux existants. C'est l'offre la plus complète. Le groupement obtient 75 pts

Négociation le 11/06 à 10H45

Le groupement présente un projet avec variante sans expliquer le niveau de prix. Note de négociation 5. L'offre finale est dématérialisée et obtient la note finale de 72/100

LA PYRÉNÉENNE/G3P

Sélection

La pyrénéenne ne présente pas de bassin de rétention dans ses références mais G3P compense largement par les siennes compte tenu du niveau d'expertise (Tribunal) doublé de géomètres experts. La structure la Pyrénéenne lui permet de réaliser un prix très agressif car propriétaire de carrières et dépôt en propre pour les matériaux. Ceux de l'ENVT pourront rester sur place. Le groupement obtient 79 pts

Négociation le 11/06 à 9H40

Le groupement prend en compte la totalité des contraintes ENVT (délais/sécurité, voirie, réseaux) l'offre est déjà étudiée dans les détails. Le nombre des intervenants est confirmé, le délai est conforme aux attentes ENVT. Note de négociation 9/10 L'offre n'est pas dématérialisée mais obtient une note finale de 85/100. L'offre du groupement est retenue car elle est la plus complète, le groupement ayant pris en compte tous les éléments du site.

Candidat N°3

Sélection

Le groupement constitué est habitué aux bassins d'orages et réalisations de ce type à un haut niveau de complexité. Les références et qualifications des intervenants sont à l'identique. Le prix proposé avant négociation ne peut être retenu car supérieur au seuil des marchés publics à procédure adaptée, cependant le devis comprend une somme importante d'aléas (réseaux). Le groupement obtient 86 pts

Négociation le 11/06 à 8H45

Malgré le dossier très étayé sur ce type de projet l'offre ne présente pas d'originalité ni de valeur ajoutée par rapport aux autres candidats. Note de négociation 6/10 Le montant de l'offre finale reste très élevé alors que toutes les contraintes ne sont pas prises en compte. Le groupement obtient la note finale de 67/100

Candidat N°4

Sélection

Quelques incohérences planning : mémoire = moins de 10 semaines, planning détaillé 7 dont 2 ENVT, Acte d'engagement 5. Le devis tient compte d'évacuation de déblai en décharge mais ne tient pas compte des travaux supplémentaires en fonction des réseaux existants. Le prix bas proposé s'explique par la non utilisation de BE externe et de la gestion complète des remblais et déblais sur des sites en propre. Le groupement obtient 88 pts

Négociation le 16/06 à 14H00

L'offre proposée est très étayée même si la problématique des réseaux et voiries reste à redéfinir. Note de négociation 8/10. L'offre finale n'est pas dématérialisée, une incertitude résiste quand aux réseaux et délais très réduits. Le candidat obtient la note finale de 79/100.

ATTRIBUTION

Le pouvoir adjudicateur attribue le marché au groupement La Pyrénéenne/G3P.